

## Modification du plan d'affectation cantonal des réserves naturelles sur la rive sud du lac de Neuchâtel

**Réserve naturelle des Grèves de la Motte**  
Commune de Delley-Portalban (et communes de Vuilly-les-Lacs et de Cudrefin VD)

Plan n°5

Juin 2020



ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions DAEC  
Raumplanungs-, Umwelt- und Baudirektion RUBD

### Légende

#### Périmètre

Périmètre des réserves naturelles, zone de protection

#### Secteurs

##### Secteur lacustre

Autorisé à la navigation et à la baignade (ONI réservé)

##### Secteur terrestre de libre accès

Aire forestière

##### d'accès limité aux chemins balisés

Marais et bosquets en zone marécageuse

Aire forestière

#### Éléments superposés

Constructions et installations : lot 5

Constatations de la nature forestière

#### Voies et chemins

Route

Chemin piétonnier autorisé aux vélos

Chemin exclusivement piétonnier

#### Informations indicatives

Bâtimens

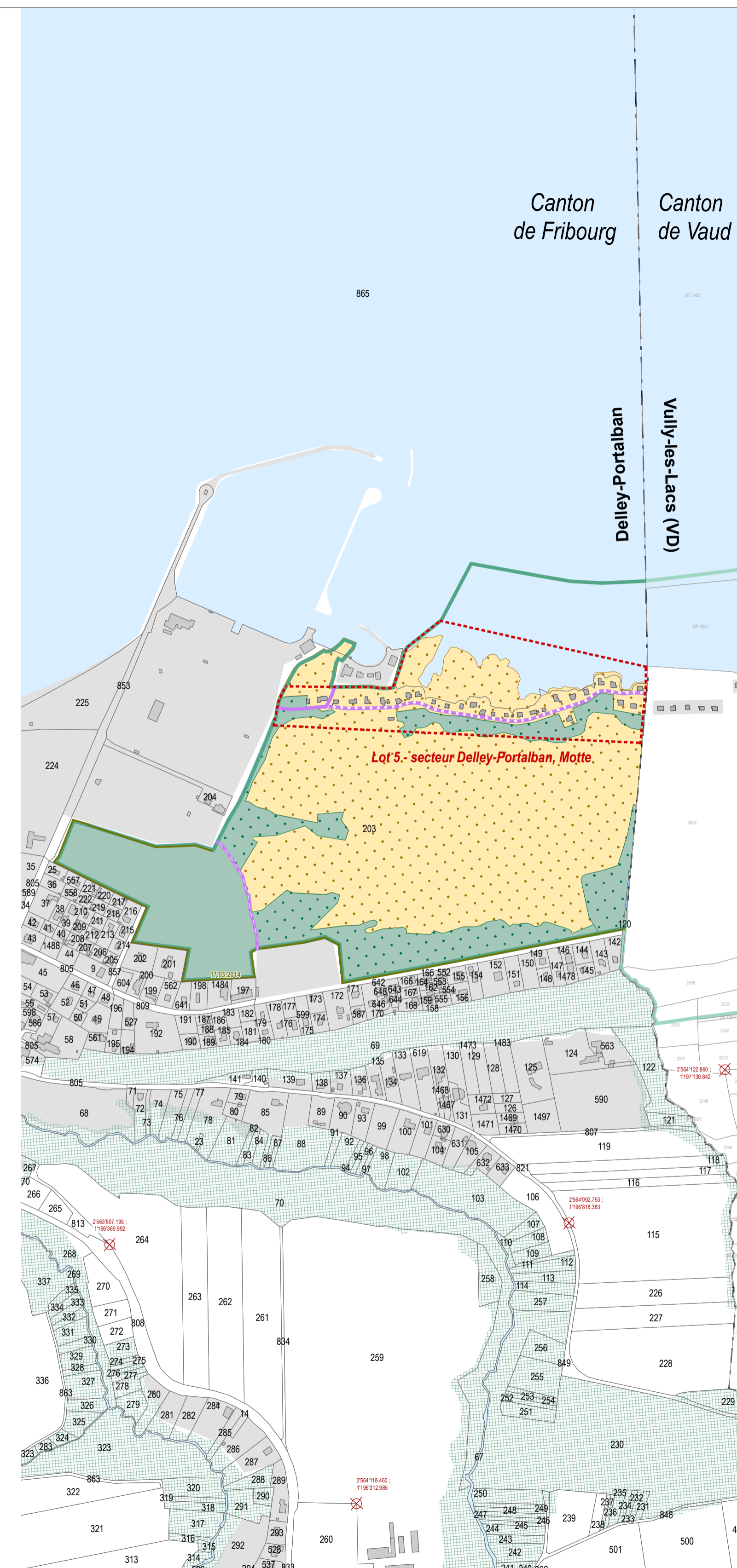
Zones d'affectation selon PAL en vigueur

Surface boisée hors périmètre des réserves naturelles (recensement non exhaustif)

Cours d'eau

Limite cantonale / communale

Périmètre en vigueur dans l'Etat de Vaud (2002)



Mis à l'enquête publique par parution dans la Feuille officielle n° du

Approuvé par la Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions, le

Le Conseiller d'Etat Directeur

8 juin 2020

Mandat : 1710 / lz\_ps  
Document : 12\_Plan5\_MotteFR.mxd  
Format : 45 x 63

**ARCHAM ET PARTENAIRES SA**  
Aménagement du territoire et urbanisme

